

La boucle locale de Fronsac

Niveau : accessible à tous
Longueur : 7 kilomètres

Départ : Parking de l'Eglise ou parking de la Maison des Vins

Parcours :

- De la place de l'Eglise suivre la direction indiquée par le porte flèche vers le tertre de Fronsac, puis prendre le premier chemin situé sur la gauche.

Une forteresse fût édifée sur le Tertre en l'an 769 par Charlemagne, en raison de sa position stratégique, dominat Libourne et le confluent de l'Isle et de la Dordogne. Le château fort qui avait résisté à la Guerre de Cent ans, fût entièrement détruit en 1623 par Louis XIII.

- Longer le Tertre et traverser les vignobles de Fronsac, à proximité des châteaux.

Vous pourrez, si le cœur vous en dit, déguster les vins chez les propriétaires.

- Au porte flèche suivant au lieu dit « Le Rey », prendre à gauche pour poursuivre la boucle de Fronsac.

- Au 4^{ème} port flèche situé au bord de la D246, prendre encore à gauche.

- Au porte flèche n°5, continuer la promenade en prenant à gauche puis traverser la voie communale goudronnée.

Au fil de la balade, vous pourrez admirer les coteaux du Fronsadais, les points de vue sur la vallée de la Dordogne, les clochers des églises et les propriétés viticoles de caractère , où le moellon (pierre calcaire) est omniprésent.

- Pour finir, avant de retrouver Fronsac, suivre au bas du chemin empierré la route goudronnée, traverser le hameau de « Barrabaque » jusqu'à atteindre la D246. Puis franchir la voie goudronnée, d'où l'on perçoit le bourg de Fronsac pour arriver au pied du Tertre.

Arrivée : Au pied du Tertre.

Vous pouvez relier la boucle de Fronsac au lieu -dit « Les Trois Croix » (7 kilomètres)

Bonne randonnée, bonne balade...

Pour tous renseignements : Office de Tourisme du canton de Fronsac
Maison du Pays
1 avenue Charles de Gaulle 33240 St Germain de la Rivière
05.57.84.86.86
maisondupaysfronsadais@wanadoo.fr

